

**CENTRE DE FABRICATION
DE MATERIAUX ALTERNATIFS**

Commune de Le Bar-sur-Loup (06)

**DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

**Volume 9 :
Evaluation simplifiée des incidences
au titre de NATURA 2000**



MAT'ILD

Chez EJM Méditerranée – Chemin de Roumanille – 13 320 Bouc-Bel-Air
Tél : 04.42.12.33.24

SAS au capital de 1 000 € - RCS Aix-en-Provence 789 909 379- SIRET 789 909 379 00023

REPRESENTANT LEGAL	<p>Colin BESSAIT <i>Président</i> Chemin Joseph Roumanille 13 320 Bouc-Bel-Air</p>
REPRESENTANT ADMINISTRATIF	<p>Julien BERTRAND <i>Directeur d'Exploitation</i> 170 chemin de Payannet 13 120 Gardanne</p>
SUIVI ADMINISTRATIF DE LA DEMANDE	<p>Morgane LE GUILCHER <i>Responsable Foncier Environnement</i> Chemin Joseph Roumanille 13 320 Bouc-Bel-Air E-mail : morgane.leguilcher@eurovia.com</p>
REDACTEUR	<p>EODD Ingénieurs Conseils <i>Bureau d'études Environnement et ICPE</i> Centre Léon Blum 171/173, rue Léon Blum 69100 Villeurbanne E-mail : l.brunard@eodd.fr</p>

Version	Date	Rédigé par	Contrôlé par	Approuvé par
V1	Mars 2022	NATURALIA	Morgane LE GUILCHER	

CENTRE DE FABRICATION DE MATERIAUX ALTERNATIFS

Commune de Le Bar-sur-Loup (06)

EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA 2000

ZPS « PREALPES DE GRASSE » FR9312002

ZSC « PREALPES DE GRASSE » FR9301570

POUT LE COMPTE DE

MAT'ILD

MAT'ILD

Réf. : PA20201127-ED1

CENTRE DE FABRICATION DE MATERIAUX ALTERNATIFS

Commune de Le Bar-sur-Loup (06)

EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA 2000

ZPS « PREALPES DE GRASSE » FR9312002

ZSC « PREALPES DE GRASSE » FR9301570

Rapport remis le

16 novembre 2021

Pétitionnaire

MAT'ILD
170 chemin de Payannet
13120 GARDANNE



Équipe Naturalia-Environnement

Coordination	Julie REYNAUD et Guy Durand – Chefs de projets
Équipe technique	Romain BARTHELD – Botaniste Paul MENARD – Ecologue généraliste Lénaïc ROUSSEL et Mathieu FAURE– Mammalogistes
Cartographie	Caroline AMBROSINI - Cartographe

Suivi des modifications

Date	Version	Contenu	Émetteur
16.11.2021	1	1 ^{ère} diffusion	JRe
09.02.2022	2	Prise en compte des remarques d'EUROVIA	JRe

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE DES INCIDENCES NATURA 2000**Pourquoi ?**

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?

Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000 ? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Définition :

L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : MAT'ILD

Adresse : 170 chemin de Payannet 13120 GARDANNE

Commune et département : Le Bar-sur-Loup (06)

Téléphone : 04 42 12 33 24

Email : morgane.leguilcher@eurovia.com (suivi administratif du dossier) ou julien.bertrand@eurovia.com
(Directeur MAT'ILD)

Nom du projet : Centre de fabrication de matériaux alternatifs

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences (ex. dossier soumis à notice d'impact, ou : dossier soumis à autorisation d'occupation temporaire du domaine public) ?

La réalisation d'une étude d'impact commande de mener à bien une évaluation des incidences du projet sur le site du réseau Natura 2000 le plus proche. Compte tenu de sa situation en dehors du périmètre le plus proche, une évaluation simplifiée est suffisante.

1. DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

La société MAT'ILD, filiale du groupe EUROVIA, spécialisée dans la collecte, le traitement et la valorisation des déchets non dangereux non inertes, envisage d'ouvrir, un pôle de valorisation de la ressource secondaire sur la commune de LE BAR SUR LOUP, dans la continuité de la carrière de la SEC (filiale en participation d'EUROVIA). Il s'agit d'une ancienne zone d'extraction (carrière) actuellement utilisée par le propriétaire pour le stockage de véhicules et de matériaux divers.

Le périmètre de projet comprendra :

- à l'entrée du site :
 - des locaux administratifs et sociaux (réfectoires, vestiaires, ...) probablement réalisés à partir de bungalows type « chantier »,
 - un poste de contrôle et de pesée,
 - d'un parking pour véhicules légers réservés au personnel de la société et à la clientèle ;
- au niveau du « Poste centrale à béton prêt à l'emploi » :
 - une centrale à grave à liant hydraulique ou une centrale à béton prêt à l'emploi,
 - des stocks de granulats et de granulats alternatifs, destinés à l'alimentation de l'installation de production de béton,
 - un atelier de confection de blocs béton comprenant la zone de remplissage et de séchage des moules,
 - une zone de stockage des blocs bétons produits en attente de commercialisation ;
- au niveau du « Poste Installation de Maturation et d'Elaboration » de mâchefers non dangereux :
 - une ou plusieurs zones dédiées à la maturation et d'élaboration des mâchefers,
 - une installation de tri et d'élaboration de graves de mâchefers, avec les différents stocks de produits associés,
 - une ou plusieurs zones de stockage des graves de mâchefers traités en attente d'utilisation pour la centrale à béton et/ou de commercialisation,
 - plusieurs casiers de stockages des déchets ferreux et non ferreux triés en attente d'évacuation pour valorisation.

Le périmètre de projet comprendra également :

- un dispositif de gestion des eaux pluviales,
- un dispositif de gestion et de traitement des eaux usées domestiques ou assimilées,
- une zone de ravitaillement des engins de chantier comprenant une cuve de GNR enterrée et une station-service.

Le centre de fabrication de matériaux alternatifs permettra, à travers les différents procédés présentés aux paragraphes précédents, la production à la demande :

- de bétons alternatifs,
- d'éléments bétons préfabriqués et de big blocs,
- de graves sans liant.

Le terrain retenu par la société MAT'ILD pour l'aménagement du « Centre de fabrication de matériaux alternatifs » a été remblayé par le passé et se présente sous la forme d'une plate-forme avec différents niveaux à son extrémité sud.

Ainsi, le projet intègre, en phase préparatoire, le nivellement du terrain à la cote 670 m NGF (topographie du site évoluant à ce jour entre 668 et 674 m NGF). Ces travaux ne nécessiteront pas d'apport de matériaux de remblais sur site et ne seront pas générateurs de déblais excédentaires.

Le merlon mis en place au pied de front inférieur par le propriétaire actuel sera maintenu et prolongé autant que de besoin.

La centrale à grave sera alimentée à partir de matériaux minéraux naturels provenant de la carrière riveraine et de granulats alternatifs produits *in situ* via l'installation de Maturation et d'Elaboration de Mâchefer (IME).

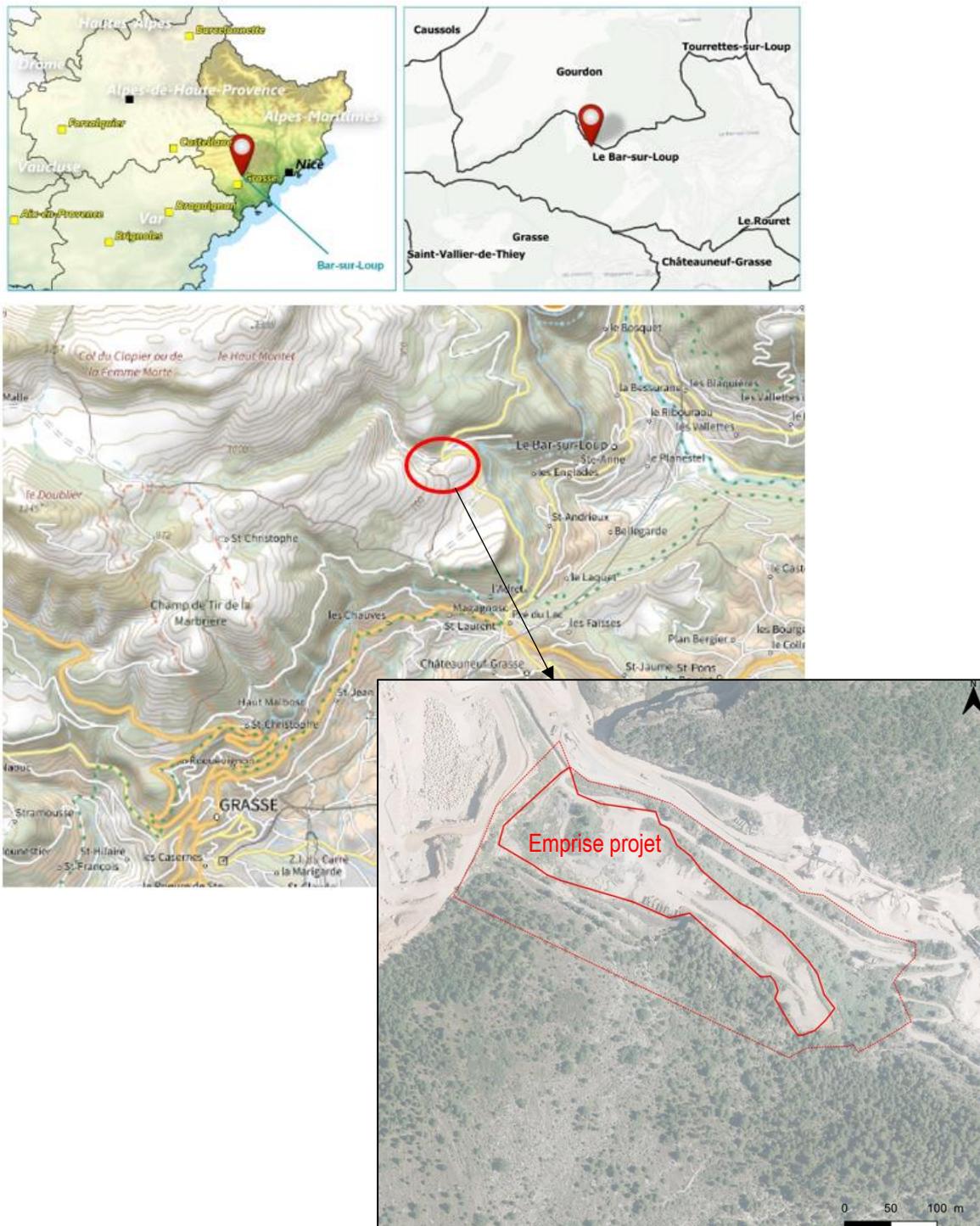


Figure 1. Localisation des pistes, objet des travaux

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également un plan de situation détaillé (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune : Le Bar-sur-Loup

N° Département : Alpes-Maritimes (06)

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) :

n° de site(s) :

Hors site(s) Natura 2000

A 487 mètres respectivement de la Zone de Protection Spéciale « Préalpes de Grasse » (FR9312002) et de la Zone Spéciale de Conservation « Préalpes de Grasse » (FR9301570).

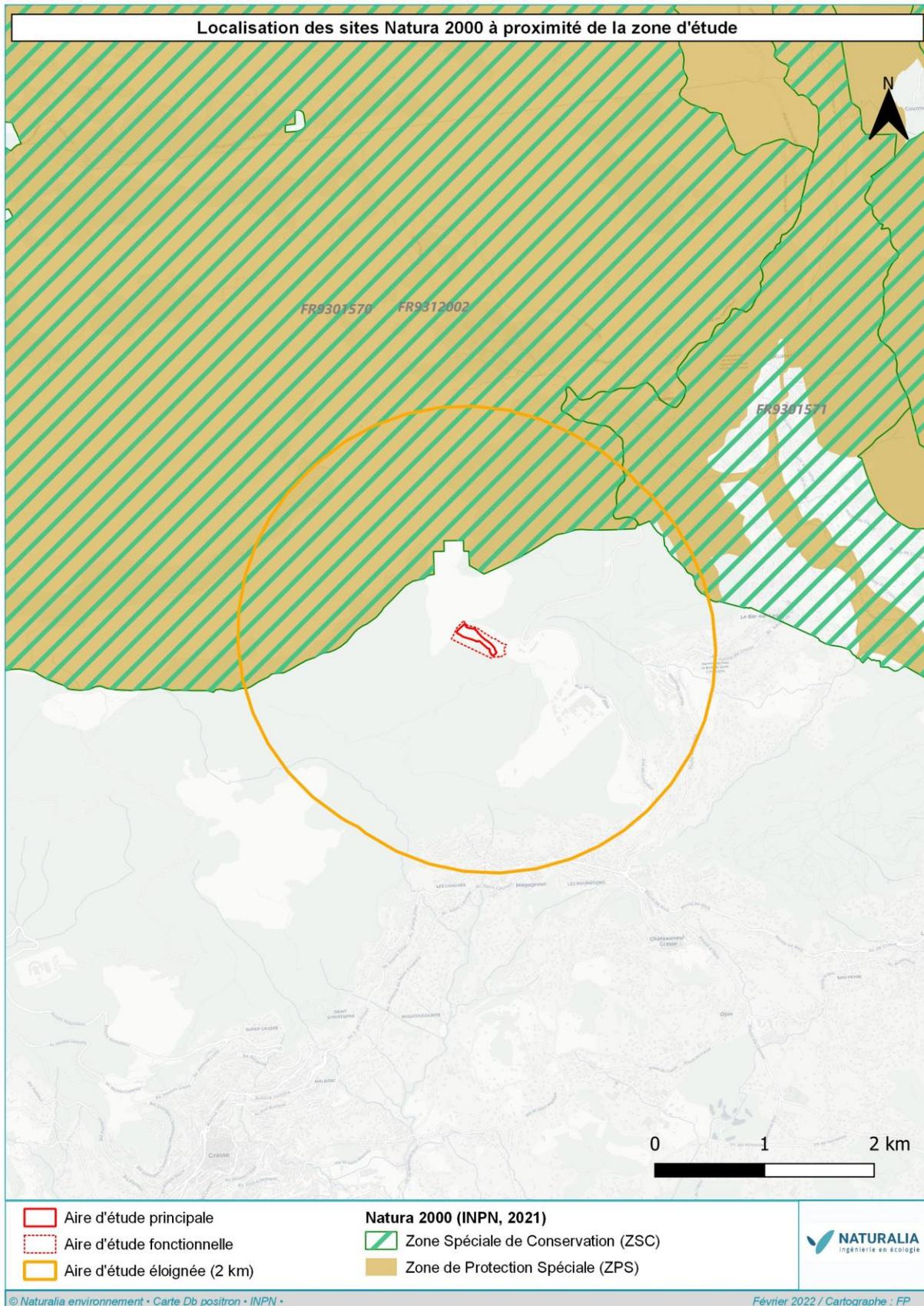


Figure 2. Localisation de l'aire d'étude vis-à-vis des sites Natura 2000 les plus proches

c. Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : **environ 27 000 m²** ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

 < 100 m² 1 000 à 10 000 m² (1 ha) 100 à 1 000 m² > 10 000 m² (> 1 ha)

- **Longueur** (si linéaire impacté) :

- Emprises en phase chantier : (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Le Centre de fabrication de matériaux alternatifs aura une emprise au sol de l'ordre de 2,8 ha (cf. plan de masse ci-après). Le périmètre de projet intègre :

- la centrale à béton et les stocks liés,
- l'IME et les stocks liés,
- les locaux techniques et administratifs,
- les équipements techniques (bassin de gestion des livixiats, bassin de gestion des eaux pluviales, assainissement autonome, parking, aire de ravitaillement, citerne DECI, ...).

L'accès au site se réalise depuis la route d'accès existante (pas de création d'un nouvelle accès dans le cadre du projet).

Les aménagements et installations seront autorisés sans limitation de durée dans le temps.

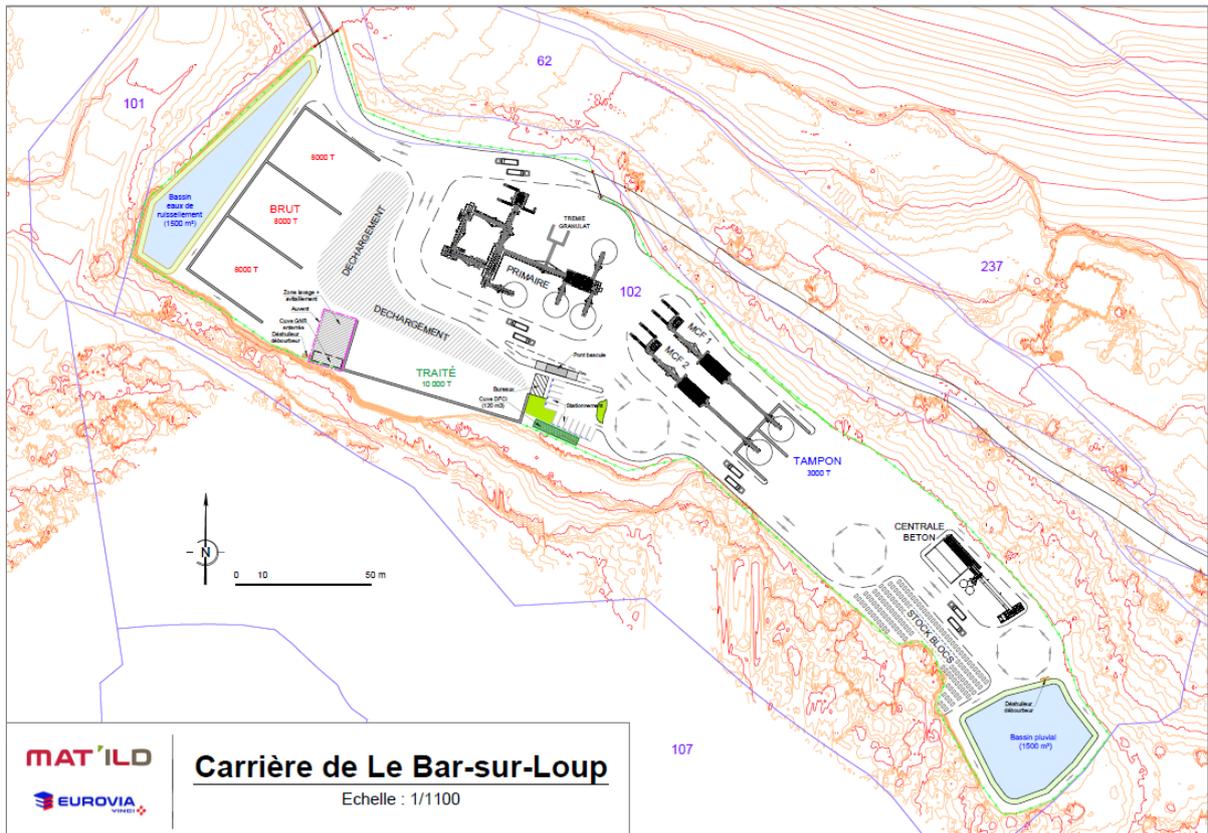


Figure 3. Plan de masse du projet (source : MAT'ILD/EUROVIA)

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue :

Les aménagements et installations n'ont pas de durée limitée dans le temps.

Les travaux d'aménagement du site (déroussaillement, construction des installations, etc.) avant exploitation auront une durée d'environ 12 à 18 mois.

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue :(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Été

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) :

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Phase travaux :

- Débroussaillage ;

- Nivellement de la plate-forme et évacuation des matériaux excédentaires (site pressenti : carrière de la SEC riveraine pour les matériaux inertes) ;

- Mise en place du merlon périphérique et de la clôture.

Phase exploitation :

- Lixiviats récupérés et gérés en circuit fermés (réutilisation dans le cadre du procédé de maturation des mâchefers)

- Eaux pluviales récupérées via deux bassins de rétention et réutilisées pour :

- bassin de rétention nord : procédé de maturation des mâchefers / pas de rejet dans le milieu naturel ;

- bassin de rétention sud : arrosage des pistes et des espaces verts, complément d'eau pour l'arrosage des stocks de mâchefers.

- Eclairage (hors sécurité) limité aux horaires d'ouverture du site ;

- Zones de circulation des engins et de manœuvre revêtues ;

-Arrosage des pistes de circulation en tant que besoin.

...

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €

2. DEFINITION ET CARTOGRAPHIE DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

- Rejets dans le milieu aquatique → 1
- Pistes de chantier, circulation → 2
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières → 3
- Pollutions possibles → 4
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits → 5
- Autres incidences :

1 : rejet d'eaux pluviales traitées (déshuileur débourbeur + décantation) dans le ravin de la combe → ravin non classifié comme cours d'eau par l'OFB

2 : pistes et zones de circulation revêtues

3 : matériaux traités au niveau de l'ime humide + arrosage des stocks de mâchefers bruts + arrosage des pistes de circulation et des zones de roulage

4 : - Mâchefers bruts et traités stockés sur une dalle étanche avec dispositif de récupération des lixiviats. Lixiviats récupérés et stockés dans un bassin étanche (pas de rejet dans le milieu naturel). Lixiviats réutilisés in situ pour la maturation des mâchefers

- Zone de ravitaillement des engins de chantiers étanche et couverte (permettant de l'isoler des eaux de pluie)

- eaux pluviales traitées avant rejet dans le milieu naturel (déshuileur débourbeur + décantation) / EP réutilisées préférentiellement sur site pour l'arrosage

- Eaux vannes sanitaires traitées par un dispositif d'assainissement autonome

- Protocole d'intervention en cas de renversement et/ou de fuites accidentels + tous les engins de chantiers équipés de kit anti-pollution

5 : organes bruyant de l'IME capotés si possible

3. ETAT DES LIEUX DE LA ZONE D'INFLUENCE

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle : ancien carreau de carrière remblayé à l'aide de matériaux inertes – plate-forme actuellement utilisée pour le stockage de matériaux issus des chantiers du BTP
- Autre (préciser l'usage) : ancienne exploitation de carrière

Commentaires : -

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

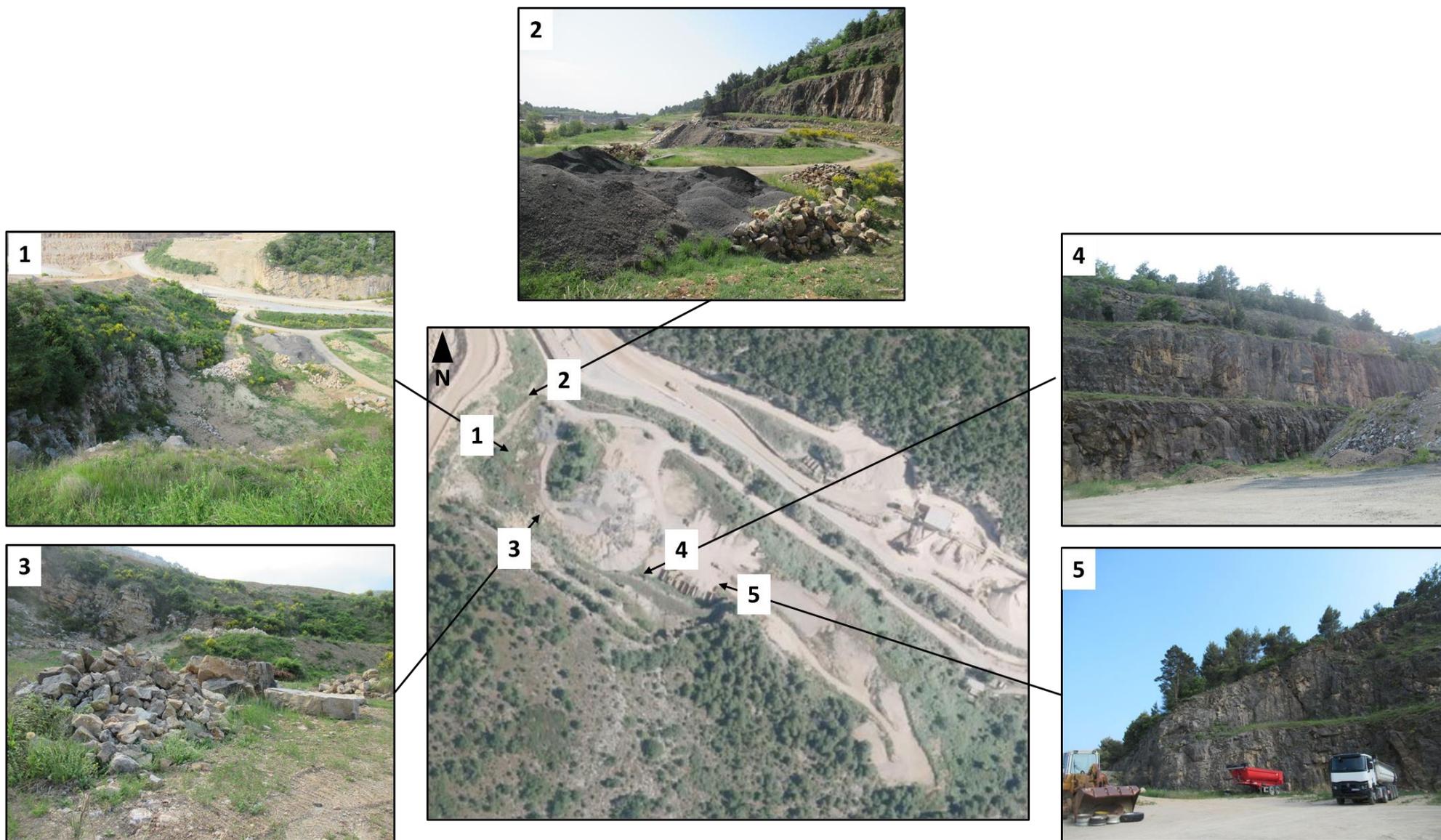


Figure 4. Illustrations du site d'étude (Photos : Naturalia)

METHODOLOGIE EMPLOYEE

➤ Recherche bibliographique

Les ressources exploitées concernent aussi bien les atlas régionaux que les articles scientifiques, les bases de données disponibles, les personnes ressources (naturalistes reconnus, association, ...) :

- les Atlas régionaux (Rhopalocères, Odonates, ...) ;
- la Base de données « Faune PACA », SILENE Faune et Flore ;
- le DOCOB du site concerné ;
- les connaissances locales de l'équipe Naturalia issues d'études antérieures menées dans ce territoire ;
- VMNEI et N2000 de la carrière de la SEC voisine

➤ Inventaires de terrain

Cette évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 est réalisée en parallèle d'un état initial faunistique et floristique qui a nécessité des inventaires de terrain pour chaque compartiment biologique dans le cadre du projet de centre de valorisation de la société MAT'ILD. Les dates de ces inventaires de terrain sont reportées dans le tableau ci-dessous.

Compartiment biologique	Méthodologie	Intervenants Dates de passage	Conditions météo
Flore/habitats naturels	<p>La prise en compte des habitats naturels et de la flore a consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des relevés floristiques par entité homogène de végétation et rattachement aux groupements de référence (Classification EUNIS / Cahiers des habitats naturels Natura 2000) ; - La recherche des cibles floristiques préférentielles d'après les configurations mésologiques et qualités des groupements végétaux en présence ou la présence d'habitats favorables aux espèces potentielles pressenties d'après la bibliographie et la connaissance des enjeux floristiques locaux par les experts de Naturalia 	<p>Romain BARTHELD</p> <p>17 mars 2021 29 avril 2021 03 juin 2021</p>	<p>Pluie ; Vent faible</p> <p>Ensoleillé ; vent faible</p>
Invertébrés	<ul style="list-style-type: none"> - Lépidoptères, odonates : recherches d'individus volants, identification à vue ou après capture au filet, recherche des plantes-hôtes pour les espèces patrimoniales avérées ou fortement potentielles et recherche des pontes, exuvies ou chenilles visibles. - Orthoptères : recherche des individus actifs, identification à vue, aux stridulations ou après capture au filet. - Coléoptères : recherche des individus actifs (floricoles, en transit), sous pierre ou indices de présence (trous d'émergence pour les saproxylophages). Identification à vue ou sur photo. - Mollusques : recherche des individus actifs ou des indices de présence (coquilles vides) 	<p>Paul MENARD</p> <p>27 janvier 2021 17 février 2021 25 mai 2021 09 août 2021</p>	<p>Ensoleillé ; vent faible</p> <p>Nuageux, faible pluie ; vent faible</p> <p>Ensoleillé ; vent faible</p> <p>Ensoleillé ; vent modéré</p>

Compartiment biologique	Méthodologie	Intervenants Dates de passage	Conditions météo
Amphibiens / Reptiles	<p>Sur la base des données bibliographiques disponibles et de l'organisation paysagère du site d'étude, une analyse de corrélation a été réalisée. La présence d'amphibiens à enjeu paraît limitée au sein des sites d'étude. Les validations de terrain ont donc été conduites afin d'identifier la capacité d'accueil des habitats pour des éléments batrachologiques (proximité d'un cours d'eau, présence d'une mare...).</p> <p>Concernant les reptiles, les prospections ont consisté en la recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'habitats favorables et prospection des micro-habitats (murets, haies, tas de bois ou de pierres, plaques...); - D'individus ; - D'indices de présence d'individus (fèces, mues). <p>En outre, des sorties nocturnes ont été envisagées au niveau des habitats rupestres, pour rechercher l'Hémidactyle verruqueux.</p>		
Oiseaux	<p>La prise en compte des oiseaux a consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation aléatoire depuis les voies et leurs abords ; - Identification des comportements reproducteurs (apport de proies, jeunes non volants...), - Écoutes nocturnes pour les secteurs où la bibliographie et les habitats en présence démontrent un potentiel de présence d'espèces à enjeu, - Recherche des indices indirects de présence (pelotes de réjection, plumes...); - L'analyse des milieux et recherche de sites de reproduction (arbres à cavités, bâti, buissons...). 		
Mammifères (hors chiroptères)	<p>La prise en compte des mammifères a consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La recherche d'individus, de traces de présence ou de relief de repas ; - L'observation des individus actifs. 	Lénaïc ROUSSEL 4,5 et 6 mai 2021	Soleil ; sans vent
Chiroptères	<p>La prise en compte des chiroptères a consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des disponibilités en gîte au niveau des parois rocheuses et éventuellement du bâti désaffecté ; - Observations crépusculaires ; - Analyse paysagère. - Mise en place d'un monitoring acoustique (SM4 Bat Detector) 	Entre 3 et 4 h sur site (+ 3 nuits complètes d'enregistrements d'ultrasons) 22/09/2021 (1 x 9 h d'enregistrement)	Soleil ; Vent faible

TABLEAU MILIEUX NATURELS :➤ **Milieux naturels retrouvés au sein de l'aire d'étude**

Type d'habitat naturel		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis	X	Fourrés médio-européens et ronciers (NC)
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation	X	Chênaie-pinède thermophile supraméditerranéenne (NC)
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs	X	Falaises calcaires artificielles (NC)
Zones humides	fossé cours d'eau étang prairie humide		
Milieux littoraux et marins	falaises et récifs grottes herbiers lagunes		
Autres types de milieux	X	Chemins et sols tassés (NC) Végétations rudérales (NC)

EUR : code Natura 2000 = habitat d'intérêt communautaire NC : habitat non communautaire

Les inventaires ont mis en évidence un habitat d'intérêt communautaire au sein de la zone d'étude, il s'agit des Garrigues supraméditerranéennes à Thym et Euphorbe épineuse et pelouses calcicoles mésoxérophiles.

➤ **Habitats inscrits au FSD de la ZSC « Préalpes de Grasse »**

Habitat	Cocher si présent	Commentaires
4090 - Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux		
5210 - Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>		
6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi		
6170 - Pelouses calcaires alpines et subalpines		
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)		
6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i>		
6410 - Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)		

Habitat	Cocher si présent	Commentaires
6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i>		
6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)		
7220 - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)		
8130 - Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles		
8210 - Pentcs rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		
8240 - Pavements calcaires		
8310 - Grottes non exploitées par le tourisme		
9180 - Forêts de pentcs, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>		
9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>		
9540 - Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques		
9580 - Bois méditerranéens à <i>Taxus baccata</i>		

Aucun des habitats listés au FSD de la ZSC « Préalpes de Grasse » n'est présent au sein de l'aire d'étude.

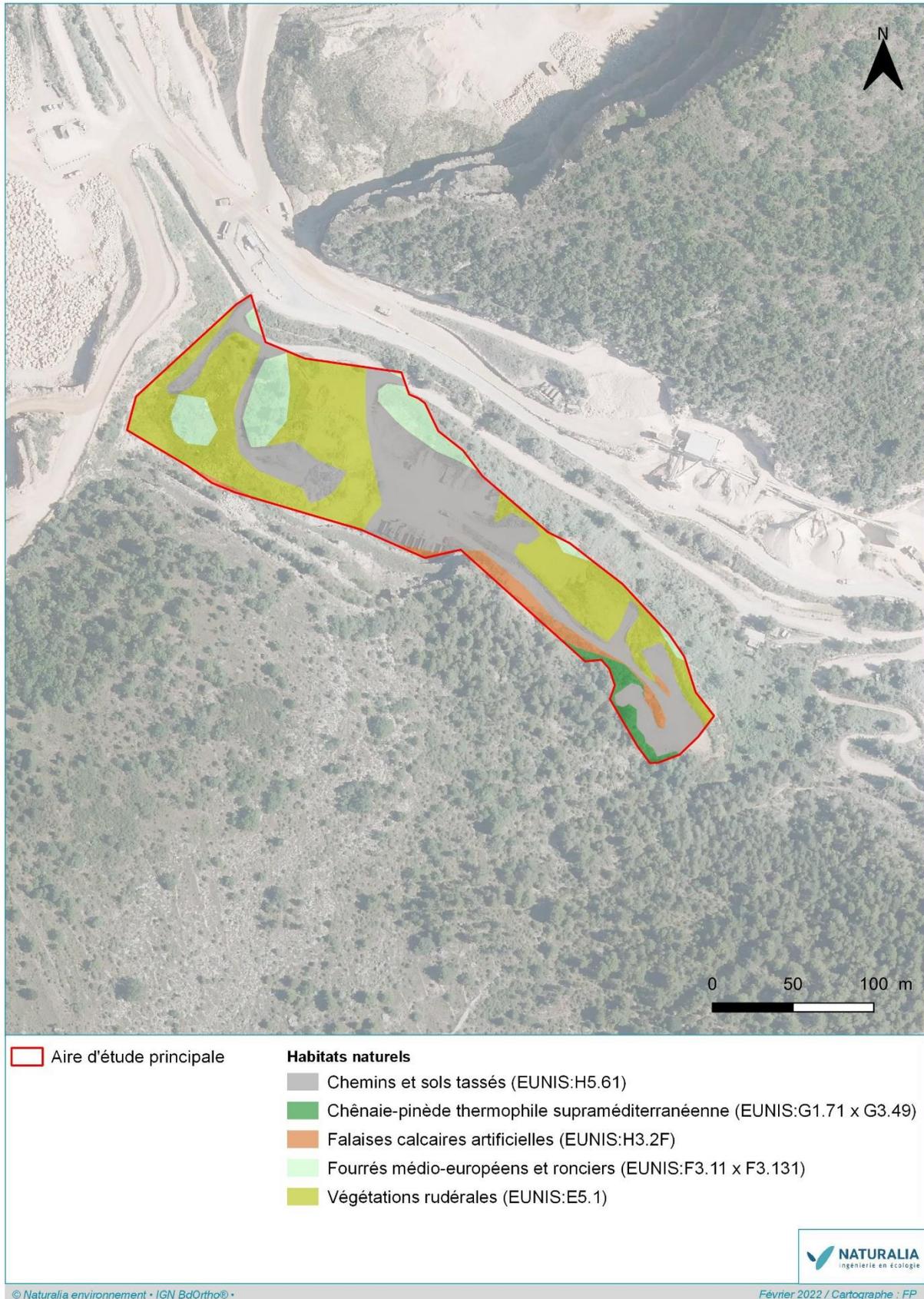


Figure 5. Cartographie des habitats naturels dans l'aire d'étude principale

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

➤ Espèces d'intérêt communautaire listées au FSD de la ZSC « Préalpes de Grasse »

Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Flore		
<i>Mannia triandra</i>		
<i>Buxbaumia viridis</i>		
<i>Orthotrichum rogeri</i>		
<i>Aquilegia bertolonii</i>		
<i>Acis nicaeensis</i>		
<i>Klasea lycopifolia</i>		
Mammifères		
Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	X	Activité de chasse sur les marges de l'aire d'étude.
Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>		
Rhinolophe euryale <i>Rhinolophus euryale</i>		
Petit murin <i>Myotis blythii</i>		
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>		
Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>		
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>		
Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>		
Loup <i>Canis lupus</i>		
Reptiles		
Vipère d'Orsini <i>Vipera ursinii</i>		
Poissons		
Barbeau méridional <i>Barbus meridionalis</i>		
Invertébrés		
Damier de la succise <i>Euphydryas aurinia</i>	X	Présence de l'espèce sur la partie sommitale sud de l'aire d'étude, hors d'emprise du projet
Bombys Evérie <i>Eriogaster catax</i>		
Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>		
Pique-Brune <i>Osmoderma eremita</i>		
Rosalie des Alpes <i>Rosalia alpina</i>		
Grand capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>		
Écrevisse à pieds blancs <i>Austropotamobius pallipes</i>		
Ecaille chinée <i>Euplagia quadripunctaria</i>		

➤ **Autres espèces importantes de faune et de flore dans la ZSC « Préalpes de Grasse »**

Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Flore		
<i>Brassica montana</i>		
<i>Carex buxbaumii</i>		
<i>Cytisus ardoinoi</i>		
<i>Delphinium fissum</i>		
<i>Erodium rodiei</i>		
<i>Ferulago campestris</i>		
<i>Fritillaria orientalis</i>		
<i>Gagea lutea</i>		
<i>Gagea pratensis</i>		
<i>Gagea saxatilis</i>		
<i>Geranium macrorrhizum</i>		
<i>Holosteum umbellatum var. hirsutum</i>		
<i>Iris graminea</i>		
<i>Lathraea squamaria</i>		
<i>Lavatera maritima</i>		
<i>Ophrys aurelia</i>		
<i>Orchis laxiflora</i>		
<i>Paeonia officinalis subsp. huthii</i>		
<i>Phyllitis scolopendrium</i>		
<i>Primula marginata</i>		
<i>Pulsatilla halleri</i>		
<i>Sedum fragrans</i>		
<i>Stachys heraclea</i>		
<i>Veratrum nigrum</i>		
<i>Viola jordanii</i>		
Amphibiens		
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i>	X	Reproduction peu probable sur la plateforme.
Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>		
Mammifères		
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>		
Vespère de Savi <i>Hypsugo savii</i>		
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentoni</i>		
Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	X	Activité de chasse sur les marges de l'aire d'étude.
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>		

Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	X	Possibilité de gîte au niveau des anciens fronts de taille sud pour quelques espèces rupicoles et gîtes avérés sur ces habitats pour quelques individus. → hors emprise projet
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>		
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>		
Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i>		
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>		
Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i>		
Reptiles		
Couleuvre verte et jaune <i>Coluber viridiflavus</i>		
Coronelle lisse <i>Coronella austriaca</i>		
Couleuvre d'Esculape <i>Elaphe longissima</i>		
Lézard à deux raies <i>Lacerta viridis</i>	X	Espèces régulièrement contactées sur les abords de la plateforme de stockage, dans les interfaces naturelles.
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	X	
Invertébrés		
Azuré du Serpolet <i>Maculinea arion</i>		
Alexanor <i>Papilio alexanor</i>		
Apollon <i>Parnassius apollo</i>		
Semi-Apollon <i>Parnassius mnemosyne</i>		
Magicienne dentelée <i>Saga pedo</i>		
Diane <i>Zerynthia polyxena</i>		

➤ **Espèces d'intérêt communautaire listées au FSD de la ZPS « Préalpes de Grasse »**

Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Oiseaux		
Grand-Duc d'Europe <i>Bubo bubo</i>	X	Espèces mentionnées autour de la carrière en activité et potentiellement susceptibles d'évoluer de manière anecdotique dans l'aire d'étude principale (survol, alimentation).
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	X	
Chouette de Tengmalm <i>Aegolius funereus</i>		
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>		
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i>		
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>		
Alouette calendrelle <i>Calandrella brachydactyla</i>		
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>		
Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>		
Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>		
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>		
Crave à bec rouge <i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i>		
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>		
Tétras lyre <i>Tetrao tetrix tetrix</i>		
Héron garde-boeufs <i>Bubulcus ibis</i>		
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>		
Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>		
Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i>		
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>		
Milan noir <i>Milvus migrans</i>		
Milan royal <i>Milvus milvus</i>		
Vautour percnoptère		

<i>Neophron percnopterus</i>		
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>		
Vautour moine <i>Aegypius monachus</i>		
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>		
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i>		
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>		
Busard cendré <i>Circus pygargus</i>		
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i>		
Faucon crécerelle <i>Falco naumanni</i>		
Faucon kobez <i>Falco vespertinus</i>		
Faucon émerillon <i>Falco columbarius</i>		
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>		
Gallinule poule-d'eau <i>Gallinula chloropus</i>		
Pluvier guignard <i>Charadrius morinellus</i>		
Bécasse des bois <i>Scolopax rusticola</i>		
Chevalier sylvain <i>Tringa glareola</i>		
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i>		
Mouette rieuse <i>Larus ridibundus</i>		

➤ **Autres espèces importantes de faune et de flore dans la ZPS « Préalpes de Grasse »**

Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Oiseaux		
Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i>		
Autour des palombes <i>Accipiter gentilis</i>		
Caille des blés <i>Coturnix coturnix</i>		
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>		
Petit-duc scops <i>Otus scops</i>	X	Espèces mentionnées autour de la carrière en activité et qui sont potentiellement susceptibles d'évoluer de manière anecdotique dans l'aire d'étude principale (survol, alimentation).
Monticole bleu <i>Monticola solitarius</i>	X	
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>		
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i>		
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i>		
Pic vert <i>Picus viridis</i>		
Cincla plongeur <i>Cinclus cinclus</i>		
Rougequeue à fond blanc <i>Phoenicurus phoenicurus</i>		
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i>		
Traquet oreillard <i>Oenanthe hispanica</i>		
Monticole de roche <i>Monticola saxatilis</i>		
Fauvette à lunettes <i>Sylvia conspicillata</i>		
Fauvette orphée <i>Sylvia hortensis</i>		
Fauvette grisette <i>Sylvia communis</i>		
Mésange noire <i>Parus ater</i>		
Pie-grièche à tête rouge <i>Lanius senator</i>		
Moineau soulcie		

<i>Petronia petronia</i>		
Venturon montagnard <i>Serinus citrinella</i>		
Linotte mélodieuse <i>Carduelis cannabina</i>		
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i>		
Bruant fou <i>Emberiza cia</i>		
Bruant proyer <i>Miliaria calandra</i>		
Pie-grièche méridionale <i>Lanius meridionalis</i>		

➤ Espèces remarquables hors FSD contactées sur l'aire d'étude

Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Flore		
Ophrys de Bertoloni <i>Ophrys bertolonii</i>		Recensées dans les pelouses ouvertes au sud de la plateforme, hors des surfaces remaniées.
Ophrys de Provence		→ hors périmètre de projet
Orchis maculé <i>Neotinea maculata</i>		Identifiée au sud de la plateforme, à l'écart des surfaces remaniées. → hors périmètre de projet
Invertébrés		
Escargot de Nice <i>Macularia niciensis</i>		Observé dans les escarpements rocheux au sud de la plateforme de stockage. → hors périmètre de projet
Zygène cendrée		Présente sporadiquement sur l'aire d'étude mais utilise essentiellement le plateau. → hors périmètre de projet
Reptiles		
Couleuvre à échelons <i>Zamenis scalaris</i>		Non contactée mais considérée comme présente aux abords de la plateforme de stockage remaniée.
Amphibiens		
Crapaud épineux <i>Bufo spinosus</i>		Reproduction possible si présence de flaques induites lors des opérations de terrassement / remblaiement et ornières
Oiseaux		
Espèces communes protégées		Présentes essentiellement aux abords de la plateforme.

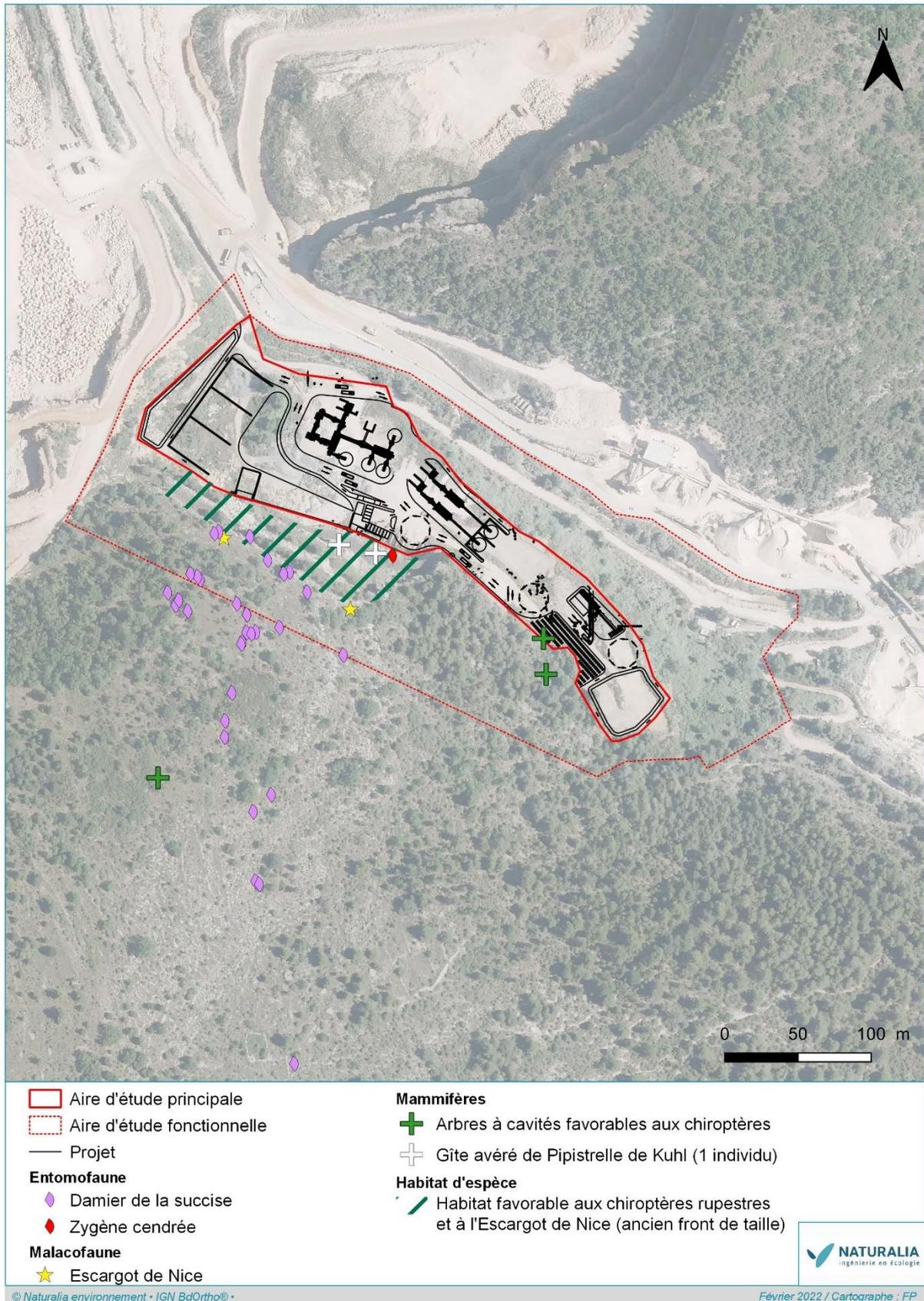


Figure 6. Extrait cartographique des enjeux faunistiques dans l'aire d'étude

4. INCIDENCES DU PROJET

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

➤ **Destruction ou détérioration d'habitats naturels (type d'habitat et surface) :**

Un habitat communautaire a été recensé dans l'aire d'étude, toutefois ce dernier ne sera pas impacté par le projet puisqu'il se trouve en dehors de l'emprise du projet.

➤ **Destruction et/ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) et d'habitats d'espèces :**

Grand-Duc d'Europe et Engoulevent d'Europe

Le projet pourra engendrer durant son activité un dérangement sur ces deux espèces, toutefois les territoires préférentiels qu'elles occupent sont suffisamment éloignés de la zone dédiée aux installations.

➤ **Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) :**

Les futures installations seront localisées sur une ancienne zone d'extraction, actuellement utilisée par le propriétaire pour le stockage de matériaux de déconstruction, sans débordement dans les milieux naturels adjacents. Des nuisances sonores sont à attendre dans l'aménagement et l'exploitation de la zone en période diurne principalement (horaire de fonctionnement de 7h à 18h).

De manière générale, les incidences du projet sur les espèces ayant servi à la désignation du site Natura 2000 sont considérées comme négligeables.

Les inventaires réalisés sur le site d'étude ont d'ores et déjà permis de lister des mesures visant à limiter les impacts du projet sur l'ensemble des espèces recensées sur l'aire d'étude. Ces mesures sont listées ci-dessous :

- ✓ E1 : Optimisation du parti d'aménagement
- ✓ R1 : Limitation des emprises de l'aménagement
- ✓ R2 : Modalités écologiques de débroussaillage
- ✓ R3 : Mise en place d'un dispositif d'éclairage écologique
- ✓ R4 : Définition d'un calendrier écologique des opérations de débroussaillage
- ✓ R5 : Limitation de la dispersion des poussières

5. CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

Le projet se situe à l'extérieur des sites Natura 2000 « Préalpes de Grasse » (distance de 464 m) et la nature des travaux ne devraient occasionner aucune destruction ou perturbation significative des habitats et des espèces communautaires qui ont servi à la désignation de ce site.

Quelques espèces et un habitat d'intérêt communautaire sont néanmoins présents dans l'aire d'étude mais situés en dehors de l'emprise du projet et des installations qu'il comprend.

Au regard de ces éléments, et des mesures d'atténuation prévues dans le cadre de ce projet, aucune incidence n'est à attendre sur la conservation des habitats et des espèces ayant servi à la désignation des sites Natura 2000 des Préalpes de Grasse. Il n'est donc pas jugé nécessaire de poursuivre cette étude vers une évaluation plus complète.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Avignon

Signature :

NATURALIA ENVIRONNEMENT SAS
Site Agroparc - 60 rue Jean Dausset
BP 31285 - 84011 AVIGNON Cedex 9
Siren : 502 629 009 / APE : 7112B

Le (date) : 17 novembre 2021

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- ➔ Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Publications)

- ➔ Information cartographique **GeolDE-carto** :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Accès directs > Données / Cartographies > Cartographie interactive)

- ➔ Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet du ministère :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr> (Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > **Natura 2000**)

- ➔ Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > DOCOB en PACA)

- ➔ Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr> (Programmes > Recherche de données Natura 2000)

- ➔ Auprès de l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Le réseau > En PACA > Les sites Natura 2000)

- ➔ Auprès de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 »